

INFOS SERVICES

Maison de santé

Médecins : 05 65 59 82 80
Kiné : 05 65 59 72 20
Dentiste : 05 65 59 70 64
Sage-femme : 06 30 04 12 63
Infirmier(res) : 05 65 59 43 67
Ostéopathe : 06 85 77 40 87
Psychothérapeute :
06 95 03 10 80
Psychomotricienne :
07 49 39 60 64
ADMR : 05 65 61 07 29

Pharmacie 05 65 59 82 25

Crèche 09 63 46 47 90

Horaires Poste

Du lundi au vendredi
9h - 12h15
Samedi 9h - 12h

Mairie 05 65 59 80 15

mail: mairie@aguessac.fr
Facebook: [commune aguessac](https://www.facebook.com/commune.aguessac)
www.aguessac.fr

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi
de 8h30 à 11h30
Le mardi après-midi
de 17h à 19h

Sivom Eau & Assainissement
05 65 59 82 25

Horaires Déchetterie

Lundi, mercredi et samedi
8h - 12h

Bibliothèque

ouverte le mercredi de 16h à 18h
et le samedi de 10h à 12h

Maison France Services à Rivière
aide démarches 05 32 52 99 03
du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30

BULLETIN MUNICIPAL JANVIER 2022

Les traditionnelles fêtes de Noël et du nouvel an ont rythmé la fin de l'année 2021. Elles sont synonymes de retrouvailles avec nos proches et de bons moments partagés.

Cette année a encore été impactée par des difficultés liées au covid, mais aussi par la solidarité qui a pu naître de ces moments compliqués. L'important dans nos petites communes est de conserver un lien fort entre nous. Nos pensées vont aux personnes souffrantes et aux familles ayant perdu un proche.

Votre conseil municipal a œuvré tout au long de l'année 2021 à faire avancer ses projets structurants.

Une partie du travail de votre municipalité va voir le jour en 2022 :

- La commercialisation du lotissement de la Treille (fin 2022).
- Le changement de l'éclairage public sur l'avenue des Causses qui nous permettra de baisser l'intensité de 50 % de minuit à cinq heures du matin comme c'est le cas ailleurs dans le village.
- La pose de panneau photovoltaïque sur le toit de l'espace culturel
- La rénovation de l'aire de jeux des Liquières
- La restructuration complète de la place de l'ormeau
- Des chantiers sont en cours d'étude avec les services de la communauté de communes (commerces, artisanat, tourisme, trace verte).

L'année 2022 sera également axée sur le devenir du bâtiment de l'ancienne école, les diverses études demandées en 2021 vont nous permettre d'avancer.

Nous souhaitons saluer le travail des associations dans l'animation du village.

Les dernières festivités organisées sur la place de l'ormeau démontrent leur investissement dans la vie du village.

Tout au long de l'année, elles proposent des activités qui contribuent largement à la dynamique et l'attractivité de notre village.

Nous souhaitons également remercier les agents municipaux pour leur implication au service de la commune.

Je vous souhaite, avec le conseil Municipal, une bonne et heureuse année 2022.

Anne PAILHAS



site Aguessac



Nouveau

Flashez le QRCode et retrouvez la vidéo ou les photos qui se rapportent à l'article.
Mode d'emploi : Pointez l'appareil photo de votre tablette ou de votre smartphone vers le QR Code en question, ou utilisez l'application QR Code que vous pouvez télécharger... Et voilà, le QR Code déchiffré, vous êtes directement redirigé vers le contenu digital qu'il dissimulait !

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES	
ARAGON Augustin	12/01/2021
MAURY Louis	12/02/2021
FAILLARD DULOQUIN Mayaken	19/02/2021
VINTEJOUX Naël	02/04/2021
GRASSET Sacha	03/06/2021
GUERIN Louise	04/09/2021
ARAUJO Kyle	20/09/2021
SAUVEPLANE Rémy	16/12/2021

MARIAGES	
ROQUES Romain - PAILHAS Sylvie	17/07/2021
AGRINIER Rémi - BARBET Marie	14/08/2021
DECES	
VERWEE Pâquerette veuve NOTEBAERT	01/03/2021
LOUBAT Lucette veuve EYHERAGUIBEL	18/04/2021
COSTECALDE Louis	31/12/2021
TRANSCRIPTION DE DECES	
SARRAN Françoise épouse MALAVAL	13/04/2021

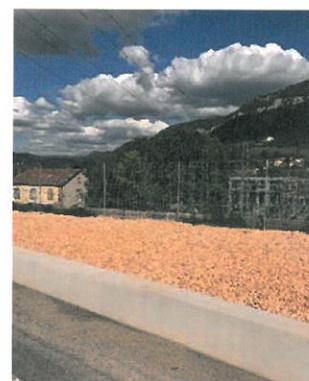
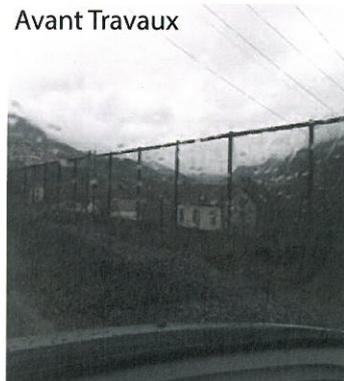
GRILLAGE ENTRÉE SUD

Le délaissé en surlargeur sur la RD 809 à l'entrée sud du village était devenu un point d'arrêt inutilisable et inesthétique avec son bourrelet, sa barrière rouillée et une végétation non régulée.

Nous avons contacté les services du département pour réaménager et améliorer le visuel de cet espace.

Sous la maîtrise d'ouvrage du Conseil Départemental de l'Aveyron, la barrière haute a été remplacée par un grillage neutre semi rigide qui se fond le plus possible dans le champ de vue de la vallée du Tarn et le délaissé a été borduré de la façon la plus discrète et propre possible avec des plantations de vivaces de terrains secs.

Avant Travaux



RÉSEAUX D'EAUX

Le SIVOM du Tarn et du Lamençon et la commune d'Aguessac travaillent avec le cabinet ARTELIA mandaté par la communauté de communes pour dresser un état des lieux de nos réseaux en eau potable, eaux usées et eaux pluviales. L'intérêt est de repérer dans le village les endroits où nous rencontrons des problèmes en cas de très fortes pluies et de vérifier les réseaux unitaires et les réseaux séparatifs pour éviter tout risque de reversement des eaux usées dans les eaux pluviales:

La finalité de ce constat est d'établir un plan de reconnaissance de nos réseaux avec une identification de nos problématiques et proposer des solutions adaptées.



REMISE EN ÉTAT DE LA DESCENTE DE LA MAIRIE

Les employés municipaux ont travaillé à la remise en état de la descente de la mairie qui avait besoin de réparation à de nombreux endroits afin de sécuriser le passage des piétons.

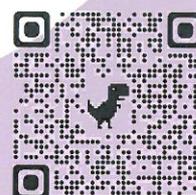
OPÉRATION RÉNOVATION DE L'HABITAT

La commune d'Aguessac s'inscrit dans le programme de la communauté de communes Millau Grands Causses.

Cette opération de rénovation de l'habitat concerne les propriétaires bailleurs ou propriétaires occupants qui ont le projet de rénover leur bien. Les travaux éligibles portent sur la performance énergétique, l'adaptation du logement à la perte d'autonomie et à la réhabilitation.

Si vous souhaitez être accompagné et obtenir des informations pour votre projet :

Permanence téléphonique : 07.63.76.60.84. cc-millaugrandscausses.fr rubrique habitat



Flashez le code

ÉCOLE PRIVÉE CLAUDE PEYROT

Cette année encore l'école privée Jacques Peyrot a fait sa rentrée avec 41 élèves répartis en deux classes.

La directrice Anne Renaux enseigne auprès des élèves de maternelle/CP et Nathalie Cambon auprès des CE/CM.

Un apprentissage de l'anglais avec la méthode Cambridge et un projet d'école centré sur la faune et la flore locales ainsi que sur le respect de l'environnement complètent l'enseignement dispensé.



TRANSFERT DE L'ÉCOLE COMMUNALE

Le 6 juin 2021, à la fin de l'année scolaire 2021, c'est avec une certaine émotion que notre école communale a définitivement fermé ses portes pour laisser place à la nouvelle école intercommunale.

Les habitants, anciens écoliers et parents d'élèves ont été conviés à une petite cérémonie informelle pour une dernière visite de notre école communale et découvrir l'exposition de photos des anciens élèves.



REMERCIEMENTS



Le vendredi 15 octobre la municipalité a organisé une réunion conviviale autour d'un verre de l'amitié, en l'honneur de notre ancien personnel scolaire, Mme Combes, Mme Jarry et Mme Antunes.

Après toutes ces années passées au service la commune, le conseil municipal les a remerciées chaleureusement pour leur investissement et leur professionnalisme ainsi que pour le magnifique travail accompli au sein de l'école Jacques Prévert et surtout pour la qualité de leurs services dans l'accompagnement des enfants accueillis.

Nous leur adressons nos meilleurs vœux de la réussite dans leur travail au sein de la nouvelle école intercommunale Bellevue.

PAPI

Dans le cadre du **Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI)**, une convention pour la pose et l'entretien de repères de crues (totem place Basse, place de l'Ormeau et vestiaire du terrain de sport), de panneaux sur les parkings en zone inondable et des échelles limnimétriques (déjà baptisées par les nagassols et les nagassoles de « Tarnomètre ») a été passée entre le Syndicat Mixte Bassin Versant Tarn Amont et la commune d'Aguessac.

L'installation de ces différents éléments a pour finalité :

De diminuer la vulnérabilité des habitants face aux risques d'inondation

De développer la conscience du risque de la population riveraine

D'entretenir et de développer la mémoire du risque pour permettre aux riverains de vivre avec la rivière

Le SmbvTAM a assuré la maîtrise d'ouvrage du projet dans le cadre de la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) transférée par la communauté de communes et dans le cadre du PAPI d'intention.

LA POSTE

Le groupe la poste souhaite à nouveau réduire l'amplitude horaire hebdomadaire de notre bureau à compter du 14 mars 2022.

Les raisons qui amènent à cette réduction d'horaires de la part de la Poste ne semblent pas légitimes et pénalisent les habitants du territoire.

Les bureaux de poste avec fonction de Banque Postale jouent un rôle essentiel au maintien du lien social et accompagnent les clientèles fragiles et vieillissantes des territoires ruraux.

Plutôt que de réduire les horaires et les services, il faudrait les modifier pour être en adéquation avec les rythmes de vie des habitants et à leurs besoins de conseils bancaires !

La municipalité refuse catégoriquement la réduction des horaires d'ouvertures du bureau qui affecte la qualité du service public et négocie actuellement avec la poste.



BANCS PUBLICS



Au cours de vos promenades dans notre village vous avez certainement eu l'occasion de découvrir de nouveaux bancs publics.

La municipalité a investi dans l'achat et l'installation de bancs pour favoriser les haltes dans des endroits conviviaux, agréables et intergénérationnels.

LE CIMETIÈRE

La municipalité d'Aguessac a effectué d'importants travaux de remise en état du cimetière : nettoyage, taille de végétaux, désherbage manuel, panneau d'information générale à l'entrée du cimetière avec plan du cimetière, nouvelle numérotation des sépultures et dénomination des allées.



De plus, des containers pour le tri ont été installés.

- Deux containers à l'entrée pour les déchets plastiques, fleurs artificielles, faïences, pots de fleurs, polystyrène, etc...
- Deux containers à proximité des berges du Tarn pour le compostage, pour les petits branchages, feuilles, tailles de végétaux, plantes, et végétaux flétris. (des panneaux descriptifs et affichage à proximité ou sur les containers vous indiqueront les gestes appropriés.)

Enfin, un panneau à thème a été apposé près du pilier, surmonté d'une croix, relatant l'histoire de l'église primitive Notre Dame Sainte Marie de Lumenson.

Rappel : Afin de préserver la propreté du lieu, les concessionnaires ou les ayants droit sont tenus de maintenir l'emplacement qui leur a été attribué en bon état d'entretien, les ouvrages en bon état de conservation et de solidité afin qu'il ne soit pas nu à la sécurité des personnes et des biens, à la salubrité publique ainsi qu'au bon ordre du cimetière.

LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES EN ACTION



DES IDÉES PLEIN LA TÊTE ...

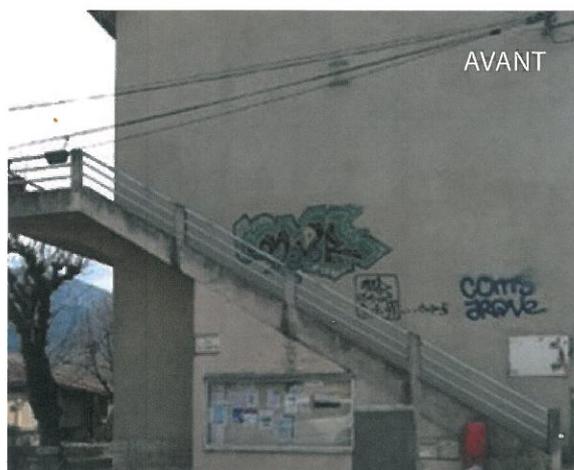
Le CMJ s'est donné pour mission de proposer des idées et des initiatives pour améliorer la vie dans le cadre de leur municipalité.

Réunis en commissions de travail, les membres du conseil municipal des jeunes travaillent sur plusieurs thématiques : « Réalisation de panneaux d'information le long des berges du Tarn », « Propreté et civisme », « animations » ...

Le Club des Aînés d'Aguessac n'hésite pas à intégrer les jeunes à certaines de leurs actions et projets à venir. Ils ont activement participé à la réalisation de la « vitrine de Noël » place de l'ormeau, à la journée de nettoyage des berges du Tarn ainsi qu'aux événements, manifestations, commémorations de la commune. Nous les remercions pour leur implication et leur dynamisme.

REFECTION DE FAÇADE

Afin d'éliminer les graffitis qui détérioraient la façade du bâtiment de la poste, les employés municipaux ont repeint les murs pour leur rendre un aspect plus agréable.



NOUVELLE RUE PUECH D'ANDAN

Baptisée rue du Puech d'Andan, elle est maintenant ouverte à la circulation publique, les travaux de cette voie nouvelle étant terminés. Elle rejoint la route de St Germain à la RD 809 et dessert la nouvelle école.

D'ores et déjà, la commune réfléchit à l'aménagement de la partie basse de cette voie qui devrait voir l'émergence d'un lotissement d'une douzaine de lots à construire. Une réflexion est également engagée sur l'aménagement possible de la combe entre la voie nouvelle et les Carlines.



OBLIGATION DE DÉBROUSSAILLEMENT

Le débroussaillage est une obligation légale fixée au niveau national par le code forestier. Dans le département de l'Aveyron un arrêté préfectoral a été promulgué le 7 janvier 2021.

Cette obligation

Réduit l'intensité et limite la propagation du feu.

Assure l'autoprotection des personnes et des biens.

Sécurise et optimise l'intervention des pompiers.

Evite une trop grande mobilisation des moyens de lutte pour la défense des zones habitées au détriment de celles de la forêt.

Sur les terrains situés en zone urbaine des PLU/PLUI, la totalité des parcelles même non bâties doivent être maintenues dans un état débroussaillé.

En dehors des zones urbaines les obligations s'appliquent sur 50 m autour des constructions et installations de toute nature et sur les voies d'accès privées qui doivent être dégagées de toute végétation.

Les travaux sont toujours à la charge du propriétaire du bien qui engendre l'obligation de débroussailler.

Renseignements et informations : www.aveyron.gouv.fr/foret-r312.html

LE RELAIS



Le relais acteur majeur dans la collecte et la valorisation récupère vos dons de textiles, linges de maison et chaussures usagées dans le but de lutter contre l'exclusion par la création d'emplois locaux et durables.

Dans un acte solidaire mais aussi écologique vous avez été nombreux à donner au Relais au point que de nombreux sacs s'accumulaient au pied du container.

Pour pallier ce désagrément, la municipalité a demandé à l'association l'installation d'un deuxième container et de veiller à un ramassage régulier.

INCIVISME

Nous constatons régulièrement des dépôts d'encombrant au pied des containers semi-enterrés.

Nous vous rappelons que la déchetterie est ouverte à Aguessac les lundis, mercredis et samedis matin de 08h à 12h.

La Commune a signalé à la Gendarmerie ces dépôts sauvages qui entraîneront des verbalisations envers les contrevenants.



LES DÉJECTIONS CANINES

Pour le bien-être de vos voisins et des habitants du village, **Soyez responsables !**

Tout propriétaire de chien est tenu de procéder au ramassage des déjections canines sur la voie publique, les trottoirs, les espaces verts publics ou encore les espaces de jeux publics pour les enfants.

Nous faisons appel à votre civisme pour contribuer à garder un village propre où il fait bon vivre et se promener !

Pour rappel : 2000 euros ont été dépensés en 2021 pour l'achat de sacs pour les déjections canines.

La campagne de recensement se déroulera du 20 janvier jusqu'au 19 février 2022. Cette opération permettra de définir avec précision le nombre d'habitants dans notre commune.

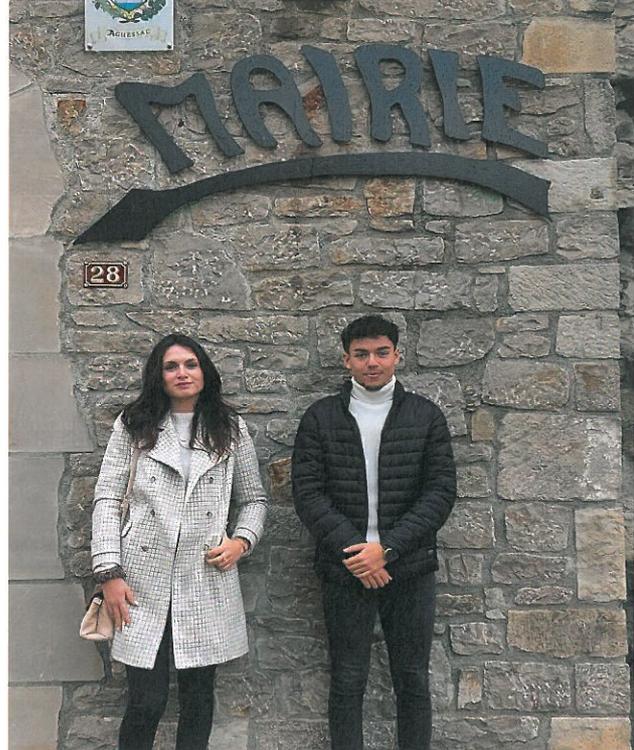
Participer au recensement est un acte civique important pour les finances de la commune et pour la programmation d'investissements structurants.

Vous avez reçu dans votre boîte aux lettres le document internet avec les codes nécessaires pour vous identifier.

Privilégier la réponse en ligne est simple et rapide.

Merci de réserver le meilleur accueil aux agents dédiés à cette mission et de répondre au plus tôt au questionnaire.

En cas de problème, un de nos agent recenseur (Solène ou Meydi) vous rendra visite pour vous remettre un questionnaire papier et vous aider.



SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Consciente des enjeux de sécurité routière dans l'agglomération, la Commune, aidée par les services de l'Etat et du Département, travaille à l'établissement d'un plan de circulation.

En attendant les conclusions de cette étude prévues au deuxième semestre 2022, quelques actions ont été engagées :

Vitesse : Limitation à 30 km/h route des Gorges du Tarn. La signalisation est en place, peu visible, elle fera l'objet d'adaptations et de compléments. Une fois la période de rodage passée, la Gendarmerie pourra intervenir afin de sanctionner les délits. Soyez prudents et respectez la vitesse !

Stationnement : Place Collière ; la signalisation et les sens de circulation vont être adaptés et renforcés.

Arrêt minute : À titre expérimental et afin de sécuriser la circulation des piétons sur le trottoir et en travers de chaussée, un arrêt minute de deux places a été mis en place devant la boulangerie et le tatoueur. Pour le bien de tous, respectez-les ! Un stationnement à contre sens est répréhensible.

Rue de la Brezègue : Compte tenu de la vitesse des véhicules, de la proximité de la nouvelle école et de la nécessité d'assurer la sécurité des piétons. La commune, après étude par les services du département et concertation avec les riverains, a décidé la mise en place de feux tricolores au droit du passage piétons médian. Ces feux dits intelligents, réagiront à la vitesse des véhicules et privilégieront les le passage des piétons grâce à un bouton poussoir. En outre, le trottoir Ouest se verra déconseillé compte tenu de son étroitesse, la signalisation sera renforcée.



CÔTÉ FINANCES

Le budget 2021 a encore été marqué par la crise sanitaire au niveau des investissements. Certains d'entre eux programmés en 2021 vont voir le jour en 2022.

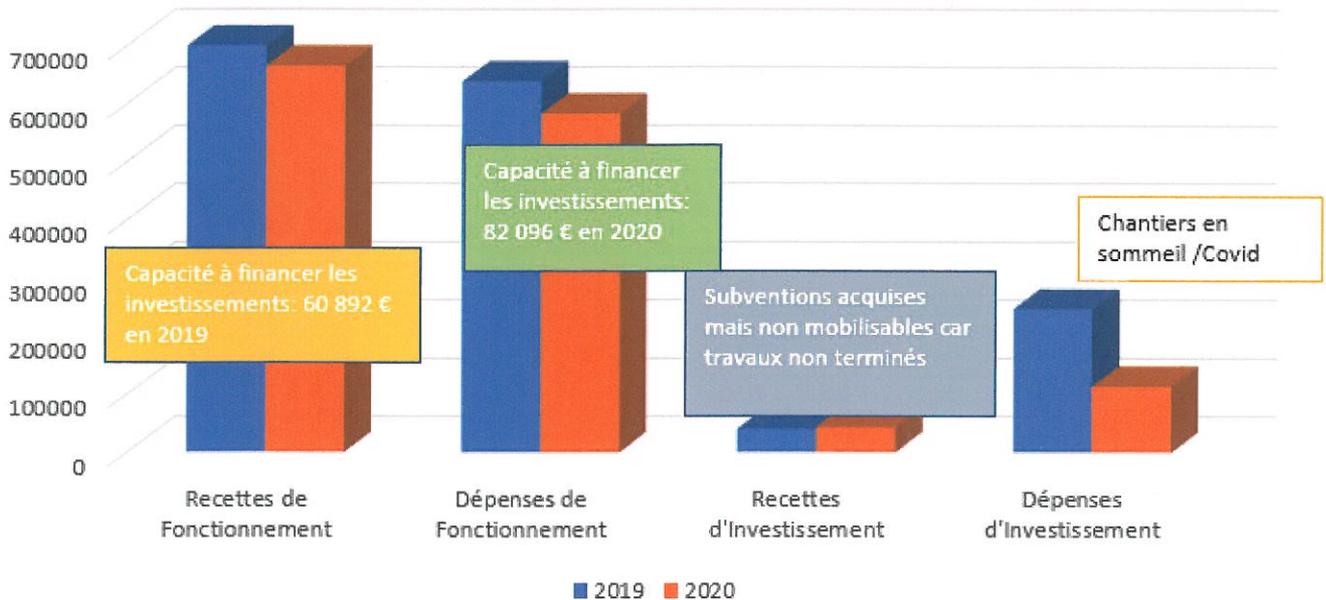
La baisse des charges de fonctionnement devient une réalité, grâce à des efforts dans la gestion quotidienne des dépenses.

La vente du terrain à la SPA est actée, constituant une recette occasionnelle appréciable.

Nous devons poursuivre nos efforts d'amélioration de notre capacité à investir, en maîtrisant les dépenses et en recherchant de nouvelles recettes (photovoltaïque, locations...).

Notre agilité à obtenir des subventions et aides de nos partenaires sera déterminante dans la réalisation des projets afin de ne pas (trop) augmenter les taxes foncières (seul levier pour la commune).

Budget 2020 vs 2019



CÔTÉ PROJETS

CE QUI A ÉTÉ RÉALISÉ EN 2021

- Nouvelle rue du Puech d'Andan
- Abords de la nouvelle école
- Renouvellement du parc informatique
- Changement de l'équipement téléphonique
- Création du nouveau site de la commune
- Mise en conformité du cimetière
- Mise en sécurité de la route des Gorges du Tarn
- Remplacement des projecteurs du stade (grâce au classement en cat nat)
- Et tous les travaux réalisés par les employés municipaux !

CE QUI EST PRÉVU EN 2022

- Réfection de l'aire de jeux des Liquières
- Réhabilitation de la place de l'Ormeau
- Promenade sur les berges du Lumensonesque
- Mise en place feu tricolore
- Remplacement de l'éclairage public sur le RD 809 (économies d'énergie)
- Installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de l'espace culturel
- Lotissement communal à proximité de la nouvelle école.
- Sentiers

Le 2 septembre 2021 à 9 heures précises a eu lieu la première rentrée scolaire dans les locaux de la nouvelle école intercommunale du SIVU du Lumençon.
Pour cette rentrée 2021/2022 on ne compte pas moins de 102 élèves répartis sur 5 classes.
Durant le mois de juillet, les équipes enseignantes et municipales ont procédé au déménagement et à l'organisation spatiale des nouveaux locaux.



Les élus du SIVU du Lumençon ont choisi d'équiper les classes avec du mobilier ergonomique Hephastos fabriqué localement à Rivière Sur Tarn par l'entreprise Pourquoié.
En ce qui concerne la restauration collective, c'est la cuisine centrale de Millau qui a été retenue lors de l'appel d'offres. L'équipement de cette cuisine a été pensé pour une liaison froide (réception des plats réfrigérés et chauffés sur place). Au self, les enfants apprennent l'autonomie du service et gèrent, également, la gestion du tri des déchets.
Afin d'optimiser et de simplifier les inscriptions à la cantine scolaire ainsi qu'à la garderie, le SIVU a mis à disposition des parents un nouveau logiciel AIGA. Ce logiciel permettra aussi les inscriptions à la crèche «COPAINS CALINS» ainsi qu'au centre de loisirs «1 2 3 SOLEIL

Enfin courant octobre, les maires des quatre communes du SIVU du Lumençon ont présenté, en visioconférence, la phase réalisation de ce projet au jury du label BDO (Bâtiment Durable Occitanie) et ont, une nouvelle fois, obtenu la médaille d'or. Une troisième phase destinée au fonctionnement de l'établissement permettra d'obtenir une nouvelle médaille après deux ans d'occupation des locaux
Pour concrétiser et finaliser la phase de mise en route de cette rentrée 2021/2022, une inauguration officielle des lieux, aura lieu durant le premier trimestre 2022.

Quatre films réalisés par Seize9 ont consigné les avancées de ce projet du terrassement jusqu'aux dernières finitions
Voici ci-dessous les liens qui vous permettrons de les consulter sur internet.

Episode 1 - Naissance d'un projet
Episode 2 - L'école des usagers
Episode 3 - Une école exemplaire
Episode 4 - Une école qui prend vie



Épisode 1



Épisode 2



Épisode 3



Épisode 4

Quelques informations utiles

Adresse :
Ecole Intercommunale Publique Bellevue
2 chemin de la treille 12520 Aguessac

Rencontre possible avec les élus du SIVU du Lumençon le mercredi matin de 10h00 à 12h00 sur RDV.

Contacts
Courriel : periscolairesivu@gmail.com
Tél pour le périscolaire: 0977477007 ou 0675809075 les matins de 7h30 à 8h50

Compte facebook : Ecole du Sivu du Lumençon

SIVOM - ENFANCE JEUNESSE DE LA VALLÉE DU TARN



ENFANCE JEUNESSE DE
LA VALLÉE DU TARN

MAIRIE D'AGUESSAC
AVENUE DES CAUSSES
12520 AGUESSAC

Depuis début novembre, le SIVOM Enfance Jeunesse a recruté sa coordinatrice CTG : Amaya Zabalo Rodriguez. Elle travaille sur la mise en place du Projet de Convention Territoriale dans la Vallée, soutenue en cela par les élus, le SIVOM, la CAF, la crèche, les assistantes maternelles, 123 Soleil, les bibliothèques et les différentes associations de la Vallée qui vont agir sur la CTG et son évolution :
Elle accompagne et construit avec eux des solutions pérennes pour avancer ensemble et impulser le projet.

CLUB DES AÎNÉS RURAUX

Malheureusement, nous n'avons pas retrouvé en 2021 le monde d'avant le pangolin de Wuhan. Toutefois, durant cette année difficile, le club des aînés nagassols s'est efforcé de maintenir un maximum d'activités ou de rendez-vous festifs ou culturels.

Hélas, le carnaval de la vallée a été annulé une fois de plus et sera reprogrammé au dimanche 03 avril 2022.

Les activités régulières déjà en place ont résisté tant bien que mal : café associatif, atelier loisirs créatifs du lundi, randonnée pédestre du mardi. Cette année a vu la mise en place d'un groupe de marche douce, d'une chorale, d'une équipe autour de la lecture de textes anciens. Nous avons pu programmer, avec plus ou moins de réussite, videgreniers, marché de Noël, concerts, théâtre, conférences, exposition en août, visites guidées estivales, sorties, goûter mensuel. En septembre, nous avons hébergé le forum des associations de la vallée ainsi qu'une journée départementale des clubs des aînés aveyronnais.

Finalement, un bilan positif malgré le contexte. Merci à la municipalité, élus et employés communaux, pour son soutien matériel, moral ou financier.

Et que 2022 nous permette de réaliser un parcours annuel plus serein !!!

ASA



Après une saison tronquée et une saison blanche en raison de la pandémie (pendant laquelle les entraînements étaient quand même assumés) l'association sportive d'Aguessac a pu reprendre le chemin de la compétition depuis le mois d'août. Fort de ses 180 licenciés le club peut présenter 3 équipes seniors masculines et une équipe féminine en championnat. Pour ces équipes les résultats sont parfois en dent de scie avec de très bonnes performances et d'autres un petit peu moins bonnes mais, au final, elles ont toutes un classement honorable qui ne demande que confirmation pour la deuxième partie de saison. Nous avons par ailleurs pu observer une forte augmentation du nombre de licenciés en foot animation, preuve que les éducateurs font du bon travail reconnu sur le village mais aussi dans

la vallée voir même jusqu'à Millau, lorsqu'ils encadrent tous ces enfants à qui ils apportent leur expérience et l'apprentissage du vivre ensemble.

Le club en temps qu'association participe aussi dynamiquement à la vie du village lors de diverses animations telles que la bourse des jouets, le marché et le goûter de Noël ou le quine qui s'est parfaitement bien tenu le 16 décembre.

Malgré les conditions sanitaires et les conditions météo elles aussi contraignantes, le club est on ne peut plus vivant et dynamique et assume pleinement son rôle social et éducatif afin de faire vivre le village et les vallées environnantes notamment en se projetant sur le reste de la saison tant sur le plan sportif avec la reprise du championnat dès le 8 janvier puis la coupe en fin de mois mais également auprès des jeunes avec la perspective de renouveler le tournoi Michou Forestier qui lui est cher et qui est avant tout une journée de rencontre et de joie pour les enfants du club et des clubs visiteurs.

PÉTANQUE

Vendredi 10 décembre a eu lieu l'assemblée générale de la Pétanque en présence de Madame le Maire. Tous très heureux de pouvoir envisager une réouverture des traditionnelles vendredis soir dès le mois de juin.

Les membres du bureau ont été réélus pour une année supplémentaire.

La pétanque remercie la Mairie pour son soutien.

COMITÉ DES FÊTES : L'HEURE DE L'ENGAGEMENT A SONNÉ !

Le monde associatif souffre parfois d'un engagement en déclin, qui plus est en ces temps de crise sanitaire de COVID-19, qui a pour conséquence de ronger le lien social. Pour autant, la force du comité des fêtes d'Aguessac est d'avoir poursuivi ses activités, dans l'objectif d'offrir des temps de convivialité à la population. Nous abordons cette nouvelle année avec le même état d'esprit, en concoctant un programme inédit pour la fête votive du vendredi 12 août au lundi 15 août 2022.

Nous en profitons toutefois pour renouveler notre appel aux bénévoles, car toutes les bonnes volontés seront les bienvenues ! D'autant plus que l'accueil qui vous est réservé au sein de l'équipe se fait avec la bonne humeur qui nous caractérise... À très bientôt !



La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) donne les objectifs à 6 ans et 12 ans dans des domaines aussi variés que la réduction des déchets, le recyclage, la valorisation.

Une première étape de cette démarche vient d'être franchie avec la mise en place, au premier novembre, de l'extension des consignes de tri. Cette mesure permet de clarifier le geste de tri, le rendant plus simple, en acceptant tous les emballages ainsi que certains petits métaux. Cette mesure a été rendue possible grâce à l'agrandissement du centre de tri de Millau (ECOTRI) réalisé par le SYDOM, celui-ci devenant centre départemental portant par la même sa capacité de traitement à 25000 tonnes /an. Concernant la réduction des déchets à la source, cela doit rester notre objectif sachant que moins nous produisons de déchets moins nous aurons à en traiter.

Cette année une nouveauté importante, la disparition des sacs jaunes qui seront remplacés par des cabas permettant de jeter en vrac nos déchets de l'ex sac jaune directement dans les conteneurs. Avantage indéniable, ne pas avoir à traiter comme déchets les mêmes sacs jaunes.

A noter également la mise en place à compter du 01 janvier, à l'initiative de madame Josette Prévot pour le compte de l'association « Bouchons d'amour », d'un conteneur placé dans le hall de la mairie ayant pour objet la collecte des bouchons plastiques.

Enfin pour conclure, n'oubliez pas qu'il est toujours possible de se procurer, auprès de la Communauté de Communes, des composteurs individuels où pourront être traités un nombre certain de vos déchets ménagers et déchets verts.

La distribution des « sacs poubelles » aura lieu dans la matinée du samedi 12 février à la salle communale d'Aguessac

CONCOURS DE POÈMES



Les bibliothèques d'Aguessac et de Compeyre avec la participation du conseil municipal des jeunes (CMJ) de Paulhe et de L'Arbre à tiroir ont organisé un concours de poèmes sur les communes d'Aguessac, Compeyre, Paulhe et Verrières.

50 poèmes ont été sélectionnés par un jury pour être affichés sur les parcours de promenade des communes .

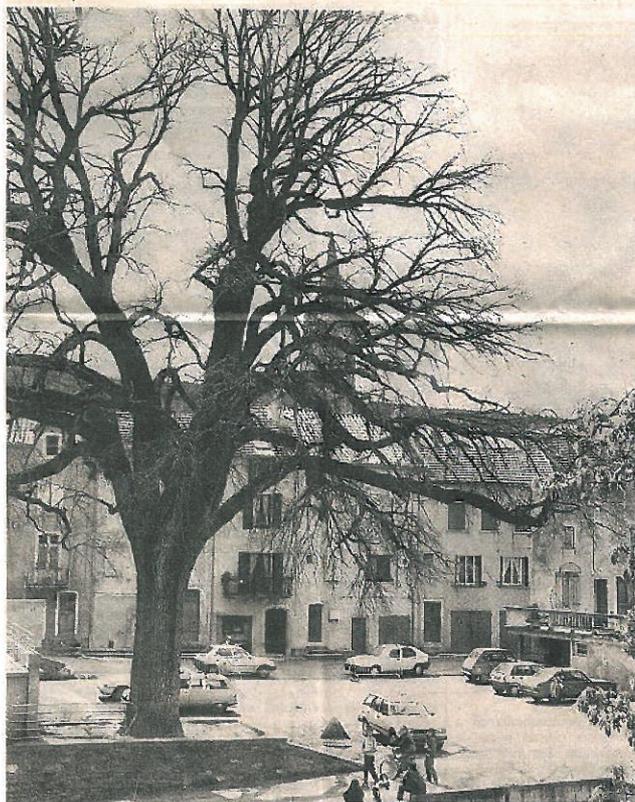
FESTIVITÉS DE NOËL

Les festivités de Noël ont été un bon moyen de réunir les Nagassols derrière le travail des bénévoles, ainsi que des associations et du Conseil Municipal des Jeunes d'Aguessac; une vitrine animée a pu voir le jour sous l'œil ravi de tous les participants. Plusieurs animations se sont déroulées durant deux week-end pour le plaisir de tous.

La mairie remercie l'ensemble des associations qui ont bien voulu s'engager dans cette nouvelle aventure.



Aguessac: il a vécu l'arbre de la liberté



L'ormeau ou orme champêtre (*Ulmus campestris*)

L'arbre de la liberté est, à l'époque de la Révolution, l'un des signes symbolisant, entre autres, la liberté. Plantés, en général dans l'endroit le plus fréquenté, le plus apparent d'une localité, comme signes de joie et symboles d'affranchissement, ces végétaux devaient grandir avec les institutions nouvelles. Les plantations d'arbres de la liberté se multipliaient au printemps et à l'été 1792.. L'arbre devient un symbole fort de l'idéal révolutionnaire. La plantation des arbres de la liberté se faisait avec une grande solennité, toujours accompagnée de cérémonies et de réjouissances populaires auxquelles prenaient part, dans un même enthousiasme patriotique, toutes les autorités, magistrats, administrateurs, et même le clergé, prêtres, évêques constitutionnels et jusqu'aux généraux.

La maladie de l'ormeau : LA GRAPHIOSE DE L'ORME

Un variant exceptionnellement pathogène d'un champignon transporté par des scolytes a décimé les ormes. Les scolytes, insectes xylophages, creusent des galeries sous l'écorce des ormes âgés ou affaiblis, provoquant leur dépérissement. Ils sont aussi le vecteur d'un champignon, agent de la graphiose de l'orme, grave maladie fongique des ormes.

Nous pouvons constater qu'en cette période de Mai 1991 (date de la photo), l'ormeau n'avait pas repris vie, les feuilles étaient absentes. La graphiose de l'orme, qui menaçait l'ormeau depuis plusieurs années, a eu raison de lui.

Article paru dans le Midi Libre du 03 Mai 1991 :

« On s'y attendait bien un peu, à Aguessac, puisqu'on savait qu'un jour ou l'autre il faudrait en passer par là. Mais cela fait quand même mal au cœur... »

Il est mort l'arbre de la liberté !

Ce vénérable ormeau avait été planté par les anciens en 1793, sur la place dite précisément place de l'Ormeau et cet arbre monumental a abrité de son ombre paisible plusieurs générations de Nagassoles et Nagassols (et d'animations). Il menaçait de tomber et la municipalité, à son corps défendant, a dû prendre la décision pénible de l'abattre. Non pas entièrement toutefois, puisqu'il s'agit de préserver dans la mesure du possible le tronc, jusqu'à une hauteur de deux mètres au-dessus de la fourche.

C'est l'entreprise Guilloton de Millau (élagage, abattage) qui a entrepris ce travail, hier matin, et la municipalité décidera ultérieurement de ce qui pourra être fait pour utiliser ce tronc, afin que ne meure pas tout à fait le souvenir de l'arbre de la liberté. »

Ce ne fut pas le cas, puisque le tronc de l'ormeau d'Aguessac a été coupé à sa base.

Jadis, la foire du 5 novembre à Aguessac, avait une grande renommée. Les vendeurs comme les acheteurs venaient de tous les départements limitrophes.

C'est par arrêté préfectoral du 30 août 1927 que Aguessac était autorisé à créer un marché de vente en gros de fruits, tous les jours pendant la récolte des cerises et les mardi, jeudi et samedi pendant la récolte des amandes fraîches, des pommes, des poires, etc. Ce marché se tenait sur la place haute (place de l'Ormeau) ; il était interdit de vendre ou d'acheter sur la voie publique en dehors du marché et de peser ailleurs qu'à la bascule publique. Les droits de pesage étaient seuls perçus et étaient fixés à cinquante centimes par colis pesé.

Aussi loin que remontent les récits des anciens, l'été au village a toujours eu un goût de fête. « Il y avait un temps pour travailler et un temps pour s'amuser ». C'était la fête du quinze août !!!

Aujourd'hui, la fête de la musique, la fête du quinze août et le marché des producteurs animent toujours l'été au village.

La place de l'Ormeau a changé de visage lors de l'opération cœur de village en 1998. Aujourd'hui, la fête de la musique, la fête du quinze août et le marché des producteurs animent toujours l'été au village.

A cette même période, en 1998, le pont d'Aguessac a refait peau neuve ; des travaux très conséquents de consolidation, réfection du tablier et des parapets auront permis d'accepter un trafic plus dense et surtout des charges plus importantes. Le pont sur le ruisseau le Lumensonnesque était cité dans des écrits en 1293 (Pontem de Agassac) ce qui permettait la liaison de Millau, Paulhe et au travers du Bac de Lumenson, Compeyre, Aguessac et la route du Gévaudan. Ce pont fut emporté par une crue le 22 août 1573.

En 1670, les consuls demandent à l'intendant dans quelle mesure la généralité pourra participer à la réfection du pont. Ce travail ne commence qu'en 1676.

Quelques deux cents ans plus tard la route nationale 107 bis, actuellement C.D. n° 907, était une des routes les plus fréquentées du département car la ligne de chemin de fer passant à Aguessac appartenant à la Compagnie du Midi, inaugurée le 24 mai 1880, était en pleine expansion. L'exploitation forestière battait son plein et de nombreux convois de bois étaient organisés du Mont Aigoual vers la gare du chemin de fer d'Aguessac, afin de constituer des trains entiers de marchandises. Ces convois empruntaient le pont qui enjambe le Lumensonnesque et celui-ci se révéla trop étroit. Nombreuses furent les plaintes des habitants d'Aguessac et des communes voisines au sujet de graves accidents survenus sur ce pont. Il fallut attendre une cinquantaine d'année (vers les années 1930) avant que l'élargissement, qui se remarque très bien, ait été réalisé.

Claude TREMOLET